

Maîtres Philippe ROMBALDI, Thomas FORT, Dominique BARTOLI, Romain QUILICHINI et
Emmanuel CELERI
Notaires Associés à AJACCIO (20000), 3 Cours Général Leclerc,

CREATION DE TITRE DE PROPRIETE

COMMUNE DE PERI

Suivant acte reçu par Maître Emmanuel CELERI, Notaire à AJACCIO, le 9 avril 2026, il a été dressé conformément à l'article 1 de la loi du 6 mars 2017 un acte de notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive et aux dispositions des articles 2261 et 2272 du Code Civil concernant :

Monsieur Edmond François MORETTI, responsable ressources humaines, époux de Madame Marie Jérôme FRANCHI, demeurant à AJACCIO (20000) 4 rue du Capitaine Livrelli. Né à AJACCIO (20000) le 23 novembre 1965.

Il possède depuis plus de trente ans, de façon continue, paisible, publique, non équivoque,
Sur la commune de PERI (20167)

Lieu-dit Peri, une parcelle de terre non bâtie cadastrée section C n° 397 pour 00ha 01a 35ca

Conformément à l'article 1 de la loi du 6 mars 2017 : "Lorsqu'un acte de Notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière publication de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière."

Adresse mail de l'étude : barbara.choron@rombaldi.notaires.fr